

## BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

### EN BREF

- **Phomopsis** : période post-récolte propice aux contaminations
- **Anthraxnose** : niveau de pression variables selon les parcelles
- **Oïdium** : Pression faible
- **Rouille** : début de la période de risque ; pas de symptômes repérés à ce jour
- **Acariens jaunes** : période de risque élevé mais très faible niveau de présence
- **Cécidomyie** : 3ème génération passée

*Observations réalisées le 10 juillet 2023*

### VU DANS LES VERGERS

La saison du cassis vient d'arriver à son terme. Les bourgeons contenant les grappes florales de l'année prochaine vont se développer tout au long de cet été avant que les buissons ne rentrent en repos végétatif cet automne.

C'est d'ailleurs durant l'automne que les apports organiques sont recommandés. En plus d'apporter l'azote et autres nutriments nécessaires au développement des cassissiers lors de la saison prochaine, ces apports organiques permettent de favoriser la vie du sol dont celle des vers de terre !

N'hésitez pas à parcourir la [Note sur les Vers de terre](#) ainsi que toutes les fiches [Biodiversité & Santé des agro-systèmes](#) publiées par le réseau EcoPhyto.



## Phomopsis

Ce champignon infecte le buisson par ses blessures. **Le risque d'infection est maximal juste après récolte**, ou suite à des impacts de grêle.



Il existe des produits de biocontrôle autorisés.

## Oïdium

Les vergers sains avant récolte le sont restés. Très peu de nouveaux symptômes frais en parcelles atteintes, la pousse ayant déjà fortement ralenti.

Les pluies de la semaine dernière ainsi que les températures proches des 25°C sont propices au développement de la maladie, surtout sur les parcelles déjà touchées.



Début de symptôme d'Oïdium à l'extrémité d'un rameau en fin de croissance



Il existe des produits de biocontrôle autorisés.

## Anthracnose

Plusieurs cas de figure sont possibles : certaines parcelles sont restées très saines (sans symptômes ou quelques taches visibles seulement en bas du buisson) et d'autres sont plus atteintes avec quelques symptômes allant jusqu'au sommet des buissons.

**Les contaminations secondaires estivales sont très liées à la pluviométrie.** Une certaine durée d'humectation est nécessaire. Ainsi, on considère que 2 jours de petites pluies sont bien plus propices qu'une pluie d'orage suivi d'un temps sec et venté. Aux vues des conditions actuelles, le risque de remontée de l'anthracnose reste faible (pluies sur de courtes durées et vents séchants).



Il existe des produits de biocontrôle autorisés.

## Rouille

Pas de symptôme repéré dans les parcelles observées pour ce bulletin.

Une surveillance estivale est conseillée dans les parcelles sensibles (déjà attaquées par le passé). Hygrométrie élevée et températures non excessives sont propices à son développement.



*Symptômes de rouille face dorsale et ventrale*



Il existe des produits de biocontrôle autorisés.

## Cochenille

Les pontes des femelles issues de l'essaimage de mai n'ont pas encore commencé.

Le second essaimage se produit généralement pendant la première décade d'août. Une météo chaude peut accélérer les pontes et avancer l'essaimage de plusieurs jours.



## Acariens Jaunes

Leur présence reste toujours anecdotique, bien que les conditions climatiques leur soient très favorables.

Limitier les traitements insecticides non spécifiques tout au long de la saison de développement du cassis permet de favoriser les prédateurs naturels des Acariens Jaunes : les Typhlodromes ! Aucun traitement acaricide n'est alors nécessaire pour protéger la culture.



*Symptômes précoces d'acariens jaunes : décolorations jaunes visibles sur la face ventrale des feuilles*



## Cécidomyies

La 3<sup>ème</sup> et dernière génération de larves est passée. Les nécroses sont maintenant bien visibles sur les parcelles les plus touchées. Une ou deux feuilles saines ont été émises par le bourgeon terminale depuis l'attaque sur la plupart des parcelles.



*Symptômes de forte attaque de Cécidomyies*

## Réglementation



Malgré la fin de la floraison des cassissiers, si des fleurs restent présentes sur vos inter-rangs, la réglementation abeille doit être appliquée.

N'hésitez pas à parcourir la [note nationale sur cette réglementation](#).



### Le déclin des insectes pollinisateurs est ...

... une réalité mondiale impliquant de nombreux facteurs de stress notamment d'origine biologique, toxicologique, alimentaire et environnementale (climat, pertes d'habitats, érosion de la biodiversité florale...).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté et rédigé par la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, avec la collaboration du SRAL et de la FREDON, à partir des observations réalisées par : CA 21 - CA 71 - FREDON BFC.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.